



Lyon, le 27 septembre 2021

PRÉAVIS DE GRÈVE

Beauvau de la Sécurité Civile

16 octobre 2021

Objet : Préavis de grève concernant les agent.es des SDIS

Monsieur le Ministre,

Malgré plusieurs préavis de grève, déposés régulièrement, nous n'arrivons pas à avoir de rendez vous avec notre ministre de tutelle.

La crise s'installe dans nos rangs.

Depuis plus de 18 mois, en plus de la gestion des interventions liées à la pandémie, vos sapeurs pompiers ont été envoyés sur tous les fronts, sur le territoire national, mais aussi européen, en particulier en réponse aux catastrophes climatiques ; les feux d'espaces naturels et les inondations dévastatrices.

En parallèle, elles et ils ont aussi répondu à la sollicitation extra opérationnelle : centres de vaccination, zones de tests PCR en aéroports, etc...

Et tout cela, sur fond de manque d'effectif et de tensions dans de nombreux SDIS.

La réponse à cette crise reste pour l'instant, très discrète, **silencieuse** même.

Le dialogue social est inexistant. Dernier fait en date : l'obligation vaccinale décidée sans aucune concertation avec les partenaires sociaux.

Ou plutôt, un dialogue social « sélectif ». En effet, comme chaque année, est annoncée la venue du Président de la République et/ou la votre lors du congrès de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Nous savons que le dialogue avec cette association est régulier.

Les organisations syndicales, dont les représentants ont été élus lors d'élections professionnelles, n'ont pas accès à ce dialogue social régulier avec leur ministre.

Comment l'expliquez vous ? Quelle autre corporation n'est pas reçue par son ou sa ministre lorsque la crise est grave ?

Après le Ségur de la santé, il y a eu le Beauvau de la sécurité (police).

A quand le Beauvau de la sécurité civile ? Nous l'avons pourtant appelé de nos vœux il y a plusieurs mois désormais.

Face à cette crise, face à ce déni du dialogue social, l'Union Syndicale Nationale SUD SDIS dépose un préavis de grève de 00h à 24h pour la journée du 16 octobre 2021.

Ce préavis concerne l'ensemble des agent.es des SDIS de France et des DOM-TOM, titulaires, stagiaires et contractuels, qui sont appelés à cesser le travail et/ou à participer à toutes actions qui seraient rendues nécessaires pour porter les revendications suivantes :

- **La fin de la part salariale de la sur-cotisation CNRACL** avec l'inscription de cette abrogation dans la loi de finance de la sécurité sociale 2022 (LFSS2022) ;
- L'association des OS à tous travaux sur **le temps de travail des SP**, y compris la rédaction du cadre réglementaire répondant aux textes Européens ;

Celui qui se bat peut perdre... celui qui ne se bat pas a déjà tout perdu!

SUD SDIS National
12 rue des halles
38790 St Georges d'Espéranche
secretariat@sudsd-national.fr

- **La poursuite du dossier Prime de Feu (PDF)** avec une réflexion globale sur les primes et indemnités accordées aux agent.es des SDIS afin d'obtenir une meilleure lisibilité, une reconnaissance plus juste des risques et de garantir un niveau correct des pensions de retraite ;
- La prise en compte de nos propositions concernant **les référent.es égalité et diversité** ;
- Une véritable reconnaissance de **l'augmentation des compétences** des SP dans le domaine des Secours et Soins d'Urgence aux Personnes ;
- L'expérimentation **des caméras embarquées** dans certains véhicules d'intervention (sur le même modèle que les caméras piétons) ;
- **L'annulation de toutes les sanctions** envers des pompiers ayant manifesté en tenue et visant à criminaliser l'action syndicale ;
- L'ouverture avant la fin de l'année 2021 d'un **Beauvau de la Sécurité Civile** (comme demandé depuis juillet 2020 par notre organisation) nécessaire pour ré-organiser nos métiers, notamment au regard de nouvelles contraintes réglementaires.

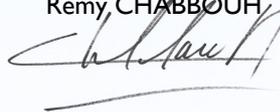
Dans le cadre de ce préavis, et conformément aux règles en vigueur, nous sommes à disposition pour vous rencontrer, et, compte tenu de la gravité de l'ambiance sociale dans les rangs des agent.es des SDIS, nous allons solliciter une entrevue avec le Président de la République.

Vous connaissez notre sens de l'organisation et de l'anticipation, aussi, en l'absence de rendez vous avant le 16 octobre, nous vous informons que nous serons présents à Marseille, lors de votre visite au congrès de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, puisque l'on sait que ce rendez vous, vous n'allez pas le manquer.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, l'expression de notre parfaite considération.

Le secrétaire général

Rémy CHABBOUH



Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'Intérieur

Copie :

Monsieur le conseiller social de la DGSCGC